



**Union d'établissements et de services  
de santé du Briançonnais**

118 D route de Grenoble  
Tél. 04.92.25.32.32  
Fax. 04.92.25.31.82

05100 BRIANCON  
ubrac@fr.oleane.com

Compte-rendu de l'Assemblée Générale  
De l'UBRAC  
Du jeudi 2 février 2012

Etaient présents ou représentés :

Mesdames et Messieurs :

Christophe BURNICHON	MONTJOY	Président
François BACH	CHANT'OURS	Trésorier
Philippe BALI	BIO ALP	Secrétaire Général
A.Marie TRAN VAN	La Meije	Vice présidente
Claude PERRIN	Centre Hospitalier	Membre
Véronique ROUX	O.B.T.C.	Membre
Gérard PANTANELLI	Les ACACIAS	Membre
Nathalie BEIL	Les ACACIAS	Membre
Christine MURGIA	MAS LES ROSEAUX	Membre
Gérard BOUCHIE	CHANT'OURS	Membre
Patrice RIEFFEL	CHANT'OURS	Membre
P. MUSSON	Maire	Membre
Odile MASSOT	CEMBREU	Membre
Emmanuel D'ELIA	Les jeunes Pousses	Membre
Bruno FAGGIANO	Agir à Dom	Membre
Philippe IMBACH	Val Pré Vert	Membre
Jean Pierre MAGNIN	Médecin	Membre
M. HOFF	RARM	Membre
SEMET GUICHARD	Dentistes	Membre
Pharmacie du Prorel	Pharmacie	Membre
Pharmacie du Champ de Mars	Pharmacie	membre
Yasmina BOUAZDIA	Rhône Azur	
Sophie GUIBERT Sophie	Les Hirondelles	

1- Approbation du compte rendu du 24 mars 2011

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 mars 2011 est approuvé à l'unanimité.

2- Situation financière provisoire 2011, prévision 2012

Le déficit prévisionnel est de 2 541.00 €.

### En ce qui concerne les recettes :

Nous notons une augmentation des cotisations, des pharmacies (au nombre de 3) sont adhérentes à l'UBRAC suite à l'annulation de la subvention de la CCB. Il y a une diminution des recettes (collecte et élimination) suite à une baisse des kilos éliminés en 2011 (de 11 962 kilos en 2010, à 8 060 kilos pour 2011), il y a eu un changement de texte concernant ce qui doit être jeté dans les DASRI, qui est moins contraignant (surtout pour les chambres stériles). Une diminution des produits financiers est notée.

### En ce qui concerne les dépenses :

Suite à l'augmentation du prestataire PACADEM, nous avons demandé au groupement de commande de Digne de pouvoir réintégrer le groupement. Le nouveau prestataire est La SITA pour la collecte et l'élimination, ce qui nous permis de faire une économie par rapport à l'année 2010.

Le groupement de commande, pour 2012, a signé avec un nouveau prestataire JCG, qui est plus avantageux au niveau de ces tarifs (25 % de moins pour la collecte).

Le résultat de l'année 2011 est déficitaire pour un montant de 2 452.00 € qui viendra en déduction de la réserve des fonds propres de L'UBRAC.

Pour l'année 2012, nous prévoyons de maintenir les mêmes tarifs, du fait de la baisse du tarif proposé par JCG, nous espérons en 2012 avoir un budget équilibré. Néanmoins un bilan sera effectué au mois de juin afin de réévalué les tarifs en cas de déficit prévisionnel.

- 0.45 €/Kg pour la collecte,
- 1.30 €/Kg pour l'élimination,
- 280.00 € de cotisation pour les établissements producteurs de plus de 50 Kg par an,
- 110.00 € de cotisation pour les établissements producteurs de moins de 50 Kg par an,
- 45.00 € de forfait pour les producteurs libéraux.
- 430.00 € de forfait pour les pharmacies.

L'Assemblée Générale approuve les comptes, les tarifs et donne quitus au bureau.

### 3- Point sur les DASRI

Nous avons pu réintégrer le groupement de commande de Digne, ce qui nous permis d'obtenir une baisse des tarifs avec le nouveau prestataire JCG, qui s'occupe de la collecte et de l'élimination.

Suite à la taxe imposée aux établissements sur les ordures ménagères, un établissement (la Fondation E SELTZER) travail sur le projet d'un composteur mécanique. Le coût de cette installation est assez élevé, il est possible d'obtenir des subventions, si plusieurs établissements sont intéressés par celui-ci. Des propositions seront envoyées aux divers établissements.

### 4- Projet maladies chroniques 2011 - 2012

Suite à l'obtention d'une subvention de 15 000.00 € pour le projet : maladies chroniques, faciliter le parcours du patient, L'UBRAC a fait le choix de recruter un chargé de mission M. COULAIS Serge. Son travail sera de rencontrer les médecins, associations, centres, afin de

connaître l'existant, les besoins et attentes des professionnels et des patients face aux maladies chroniques.

Il est programmé le 5 et 6 avril un colloque. Une soirée en lien avec la Société Médicale du Briançonnais sur le thème : répondre aux attentes des professionnels de santé libéraux pour compléter la prise en charge de leurs patients. Une journée avec le thème : développer les liens entre besoins des patients du territoire et l'offre de service existante, puis l'après-midi des ateliers pour travailler sur les conditions d'un travail en filière.

#### 5- Questions diverses

Un annuaire, en collaboration avec la mairie (ville santé OMS) va être édité, il va être proposé aux différents établissements de collaborer à celui-ci par le biais d'une insertion. Ce guide informera les Briançonnais résidents permanents, temporaires et visiteurs sur les particularités de l'environnement et les services disponibles liés à la santé dans le Briançonnais.

L'OBTC quant à lui propose une brochure qui référence tous les établissements de l'hôtellerie, commerce et soins qui sont accessibles aux personnes ayant un handicap.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Christophe BURNICHON  
Président